

La Sentinelle

Novembre - Décembre 2019 - n° 06

ACMP
CGPM



Avant-Propos

De l'évaluation professionnelle :
une voie sans issue et périlleuse



De l'évaluation professionnelle : une voie sans issue et périlleuse

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Que la Défense est une organisation erratique avec un processus décisionnel nébuleux, nous le savons depuis un petit moment. Mais qu'elle se mue en un théâtre kafkaïen par l'introduction en janvier 2020 d'un nouveau système d'évaluation professionnelle est nouveau pour nous.

Imaginez que vous roulez et vous vous arrêtez dans une ruelle étroite et sans issue, par une nuit sombre et brumeuse. La rue est trop serrée pour faire demi-tour. Vous ne pouvez même pas ouvrir les portes et il ne vous reste que deux possibilités : soit vous coupez le moteur et attendez gentiment qu'un miracle vous sorte de là, soit vous faites marche arrière, revenez sur la chaussée principale et poursuivez votre chemin.

Avec le nouveau système d'évaluation professionnelle qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020, la Défense a emprunté une impasse similaire. À l'exception de quelques « croyants » qui n'ont pas encore eu l'illumination, tout le monde pense, même dans les plus hautes sphères de l'armée, que ce nouveau système d'évaluation est tout bonnement démoniaque. C'est devenu un monstre aussi complexe qu'irréalisable dont les piliers essentiels sont soit incomplets (*job description*), soit tout simplement nuisibles (*évaluation du potentiel*). Il institutionnalise d'une part l'inégalité de traitement entre les personnes évaluées et, d'autre part, la manipulation par les gestionnaires du personnel. Ce qui peut donner lieu à 18 (oui, DIX-HUIT !) possibilités d'erreurs de procédure. Les vénérables membres du

Conseil d'État en ont déjà des cheveux gris...

Et que fait le commandement militaire ? Marche arrière dans la ruelle sans issue pour prendre une autre direction ? C'est-à-dire : revoir le système en profondeur ? Ah, non ! Au contraire, il reste figé d'incertitude. Complètement paralysé par la peur. Espérant un miracle pour se libérer de cette situation précaire. Mais, comme vous le savez sans doute cher lecteur, les miracles ne se produisent que dans le monde féérique des petits enfants. Et apparemment, maintenant aussi dans l'univers alternatif du sommet de l'armée.

La création de ce système d'évaluation était déjà comme un canular à la *François Pirette* : absurde dès le début. Le résultat est maintenant comme *La Nuit des morts-vivants* : des protagonistes raidis par la peur du zombie qu'ils ont eux-mêmes créé. Pourtant, l'ACMP-CGPM les avait mis en garde contre ce fiasco.¹

Espérer faire de cette évaluation professionnelle monstrueuse un ensemble fonctionnel est une illusion totale. Après tout, on ne peut pas transformer un âne en pur-sang, ni en solide cheval de trait. De plus,

l'évaluation professionnelle est trop importante pour la carrière du personnel militaire que pour pouvoir corriger la situation par l'un ou l'autre 'bricolage' dont la Défense a le secret. C'est précisément à cause de cet impact statutaire potentiellement important que l'on ne peut pas non plus opter pour une autre technique chère à l'armée, à savoir la politique de l'autruche, dans l'espoir que le mécontentement va se dissiper. À moins que l'armée ne veuille délibérément provoquer l'euthanasie des carrières de nombreux militaires.

Chers généraux et amiraux, si vous voulez préserver ce qui reste de la confiance toujours décroissante de vos subordonnés, nous ne pouvons vous donner qu'un seul bon conseil : balancez cette abomination à la poubelle ! Quittez un moment *La Quatrième Dimension* d'Evere et ayez 5 minutes de courage moral. S'il vous plaît.

S'il y a un moyen de reporter une décision importante, une bonne bureaucratie la trouvera. Donc, pour une fois, soyez une mauvaise bureaucratie. Toute la communauté militaire vous en remerciera !

¹ Voir l'article dans *La Sentinelle* Nr 06 – Novembre – Décembre 2018 – Pg 4 & 5



Photo : E. Ceuppens

ACMP
CGPM

La Sentinelle

Novembre - Décembre 2019 - n° 06

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable :
Yves Huwart

Coordination :
Concetto Bandinelli et Laurent Schmitz

Informations générales – CGPM :
Romboutsstraat 1 – Bus 021
1932 Zaventem
srt@acmp-cgpm.be
www.acmp-cgpm.be
Tél. : 02 245 72 14
Fax : 02 245 73 01



BE32 2100 6234 6602
BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535
BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Laurent Schmitz

- 2 De l'évaluation professionnelle :
une voie sans issue et périlleuse
- 4 'ABL' devient 'BDL'
- 8 Réserviste membre de la CGPM
- 9 La 'non-résidence' a atterri !
- 12 Quand le combat retardateur se transforme en
débandade
- 15 Mais que fait la Gendarmerie ?!?
- 17 Protection parentale revue et corrigée



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM